

Vélizy-Villacoublay, le 12 octobre 2023
17h40

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Eiffage Aménagement signe le contrat de renouvellement urbain du secteur des Combes à Antibes (06)



Crédit photo : Lotoarchilab

Jean Léonetti, Maire d'Antibes, et Nicolas Gravit, directeur général d'Eiffage Aménagement, ont signé ce jour le contrat relatif à l'aménagement du secteur des Combes pour lequel Eiffage Aménagement a été désignée lauréate à l'issue de l'appel d'offre lancé fin 2022. Portant sur la création d'un nouveau quartier sur les hauteurs d'Antibes, cette opération est la requalification d'un ancien site à usage horticole d'environ 3,4 hectares. Elle s'inscrit dans un projet d'aménagement plus vaste porté par la collectivité autour de la notion de « Ville-parc ».

Le projet d'Eiffage Aménagement : une pièce de nature

Le projet a pour objectif d'aménager un quartier durable et agréable à vivre en réalisant un véritable parc habité avec des immeubles qualitatifs en R+3/4, s'intégrant finement dans la topographie des lieux. Le futur quartier développera environ 9 500 m² de surface de plancher et comprendra :

- environ 135 logements (dont 40 % de logements locatifs sociaux, 10 % de logements en accession maîtrisée et 50 % en accession libre) sur 8 600 m². Eiffage Immobilier réalisera une résidence de logements sociaux basée sur le concept intergénérationnel Cocoon'Agés dont la maison des projets, animée par Réciprocité, aura une vocation plus large en proposant des services à l'ensemble du quartier et au-delà ;
- une crèche de 70 berceaux d'environ 900 m² ;
- un projet d'agriculture urbaine ;

- un parc méditerranéen de 2 hectares réservé aux mobilités douces.

Une architecture bioclimatique et une approche environnementale complète

Le quartier répondra à une très haute ambition environnementale et vise l'obtention des labels Quartiers Durables méditerranéens (QDM) et Bâtiment Durable Méditerranéen (BDM) niveau argent.

Le chantier mettra en œuvre une stratégie bas carbone grâce à des matériaux de construction bio et géo sourcés (terre pilée, bois, ou encore solutions mixtes), mais aussi par une démarche de réemploi et de recyclage. Cette démarche sera évaluée tout au long des phases de conception, réalisation mais aussi exploitation par le logiciel Urban Print.

Les toitures comprendront un mix de panneaux photovoltaïques et de végétalisation, dans un souci d'intégration visuelle et de performance thermique. La structure et l'implantation des bâtiments garantiront par ailleurs une grande majorité de logements traversants ou pluri-orientés.

Une attention particulière a également été portée, au moment de la conception, sur le cheminement de l'eau avec :

- une limitation maximale de l'imperméabilisation (15 % d'emprise au sol des bâtiments, 85 % de pleine terre avec 95 % de surfaces perméables – intégrant les toitures végétalisées) ;
- une réduction maximale de la réalisation d'ouvrages en dur en évitant le « tout tuyaux » ;
- la réalisation d'un système de noues paysagères régulatrices des débits ;
- l'aménagement d'une zone d'expansion de crue naturelle et paysagère ;
- le stockage des eaux provenant des pluies d'orage pour l'arrosage du parc public, la récupération des eaux pluviales en toitures, la récupération des eaux grises des bâtiments pour l'arrosage du parc privé ;
- des forages d'infiltration.

Les acteurs du projet :

Aménageur : Eiffage Aménagement

Promoteur : Eiffage Immobilier, ATD

Bailleur social : Poste Habitat Provence

AMO Lien intergénérationnel : Réciprocité

Architecte-urbaniste : Adrien Lambert Agence Lambert-Lénack

Paysagiste : Michel Desvignes

Naturaliste : Symbiodiv

AMO DD : EODD

Agriculture urbaine : Merci Raymond

VRD : Artélia

Géo-hydraulicien : H2eA

Procédures / Règlementaire : TPF I

A propos d'Eiffage Aménagement :

Eiffage Aménagement est en charge des opérations complexes d'aménagement urbain menées, depuis la conception jusqu'à l'achèvement du projet, par le groupe Eiffage dans toute la France. S'appuyant sur près de 40 ans d'expérience, l'entreprise fédère les acteurs de la ville et accompagne les collectivités locales tant pour la restructuration des cœurs de ville que pour la réalisation de nouveaux quartiers. Elle travaille en collaboration avec des urbanistes, architectes, paysagistes ainsi que des maîtres d'ouvrage et des investisseurs français ou étrangers pour mener à bien ses opérations.

www.eiffage-amenagement.fr

Contact presse Eiffage Aménagement :

Marie-Claire des Lauriers, Directeur de la Communication

Tél : 01 34 65 83 34

Email : marie-claire.deslauries@eiffage.com

Agence RPCA

Jessica Djaba / j.djaba@rpca.fr – 06 20 65 71 44

Clarisse Lazerges / Clarisse.lazerges@hkstrategies.com – 06 24 77 99 45

Cathy Bubbe / c.bubbe@rpca.fr – 06 19 68 54 94